



**AVIS DE SELECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE**

**DU PROJET: " ETIC - Égalité Thérapeutique et Innovation**

**Clinique - approche transfrontalière pour améliorer**

**l'accessibilité aux soins pour les patients atteints de maladies**

**rare »**

**" ETIC, A1-4.5-161 "**

Suite à la décision de l'Autorité de Gestion du Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027 en date du : 30 Novembre 2022, N°8952, le projet **ETIC, A1-4.5-161** a été approuvé pour un montant total de € 1 067 061,90<sup>1</sup> Euros, avec les partenaires listés ci-dessus :

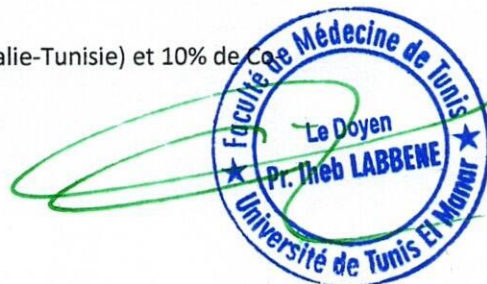
- **Bénéficiaire Principal / Partenaire 1:** Infobiotech Srl (IBT), Italie.
- **Partenaire 2 :** Fondation Franco et Piera Cutino (CUT), Italie.
- **Partenaire 3:** Université de Palerme (UNIPA), Italie
- **Partenaire 4 :** La Faculté de Médecine de Tunis (FMT-Manar), Tunisie.
- **Partenaire 5 :** Institut Pasteur de Tunisie (PAST), Tunisie.

Le budget total des partenaires tunisiens pour toute la durée du projet est de 508 297,50 € ainsi répartis :

- Faculté de Médecine de Tunisie (FMT-Manar), **Partenaire 4** : du projet **ETIC**, 254 200,00 €
- Institut Pasteur de Tunisie (PAST), **Partenaire 5** du projet **ETIC**, 254 097,50 €

Les experts-comptables et les cabinets d'expertise comptable souhaitant participer doivent impérativement figurer sur la liste détenue par le PCC. Ils sont priés de consulter ces Termes de référence

<sup>1</sup> Correspondant à 90% de Contribution du Programme (Interreg VI-A Next Italie-Tunisie) et 10% de Co-financement.



pour connaître les conditions d'admission, les modalités de soumission et la méthode de dépouillement des offres.

Le dossier de candidature doit être adressé au siège de La Faculté de Médecine de Tunis (FMT-Manar), dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est mentionnée :

« A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation ».

**Sélection d'un Auditeur externe pour les partenaires tunisiens du projet intitulé « Égalité Thérapeutique et Innovation Clinique - approche transfrontalière pour améliorer l'accessibilité aux soins pour les patients atteints de maladies rares »**

" ETIC, A\_Y\_2.2\_0621"

**La Faculté de Médecine de Tunis (FMT-Manar)**

15 Rue Dr Hassouna ben ayed La Rabta 1007, Tunis - TUNISIE  
(Le cachet de bureau d'ordre faisant foi)

Les soumissionnaires intéressés par cette avis sont invités à envoyer leurs offres par courrier postal ou les remettre directement au Bureau d'ordre de la Faculté de Médecine de Tunis (FMT-Manar) contre décharge et ce, **au plus tard Lundi 15/06/2026 à 12 H00, soit le dernier délai de réception des offres. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.**

**La date fixée pour la séance d'ouverture des plis est le jour même le Lundi 15 juin 2026 à 13h.**

Toute offre parvenue après la date mentionnée sera rejetée.

Il est à noter que pour le Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027. Les partenaires tunisiens d'un même projet doivent choisir un seul auditeur. De ce fait, l'auditeur retenu sera appelé à assurer les vérifications des dépenses engagées par le **Partenaire 4** : La Faculté de Médecine de Tunis (FMT-Manar) et le **Partenaire 5** : Institut Pasteur de Tunisie (PAST), dans le cadre du projet **ETIC soit un total de 18 rapports de certification des dépenses.**

Le soumissionnaire retenu sera invité à signer un contrat de prestation de service avec chaque partenaire :

- **Partenaire 4**: La Faculté de Médecine de Tunis (**FMT-Manar**)
- **Partenaire 5**: Institut Pasteur de Tunisie (PAST)

Documents joints :

- Termes de référence pour la sélection d'un auditeur externe

